



FCC ID:2A276MTS1

IC ID:27626-MTS1

HVIN:MTS1

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Industry Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Radiofrequency radiation exposure information

The radiated output power of the device is far below the FCC radio frequency exposure limits.

Nevertheless, the device should be used in such a manner that the potential for human contact during normal operation is minimized.

Class B digital device

NOTE: This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules.

These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference.

This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications.

However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation.

If this equipment does cause harmful interference to other devices, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reduce the separation between the equipment and receiver.
- Consult the dealer for help.

Operating permit

Changes or modifications made to this equipment not expressly approved by MicTic AG may void the FCC authorization to operate this equipment.

FCC / CNR conformité

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Informations sur l'exposition aux rayonnements radiofréquences

La puissance de sortie rayonnée de l'appareil est bien inférieure aux limites d'exposition aux radiofréquences de la FCC. Néanmoins, l'appareil doit être utilisé de manière à minimiser les risques de contact humain pendant le fonctionnement normal.

Appareil numérique de classe B

REMARQUE: Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites imposées aux appareils numériques de classe B, définies à la section 15 du règlement de la FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles. Cet équipement génère, utilise et peut émettre de l'énergie de fréquence radio. S'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Cependant, rien ne garantit que des interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si cet équipement provoque des interférences nuisibles avec d'autres appareils, ce qui peut être déterminé en mettant l'appareil sous et hors tension, l'utilisateur est invité à tenter de corriger l'interférence en appliquant l'une ou plusieurs des mesures suivantes:

- Réduisez la distance entre l'équipement et le récepteur.
- Consultez le revendeur pour obtenir de l'aide.

Homologation de type

Les changements ou modifications apportés à cet équipement non expressément approuvés par MicTic AG peuvent annuler l'autorisation de la FCC d'utiliser cet équipement.

